

### Vente de réacteurs Candu

C'est le 28 juin de l'année dernière que l'Énergie atomique du Canada Limitée a transmis au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de l'époque son dernier rapport annuel, de sorte que nous devrions en recevoir un plus récent très prochainement. Dans son préambule, le président de l'EACL exprime la volonté du gouvernement de rentabiliser l'activité de cette société de la Couronne.

Quiconque feuillette le dernier rapport de l'EACL peut y voir des photographies très intéressantes, notamment de réacteurs vendus à l'Argentine, de visiteurs de Chine en train d'examiner la centrale de l'Hydro-Ontario à Pickering, d'une exposition qui a eu lieu en Suisse où le Canada tente de vendre ses techniques, de visiteurs de Roumanie, et de l'installation d'un réacteur Candu dans une centrale nucléaire coréenne. Si je les mentionne, c'est pour démontrer que nous nous efforçons de vendre nos produits à l'étranger et que nous avons au moins pris contact avec des représentants de ces pays.

Des renseignements obtenus au cours du second semestre de l'année dernière indiquent qu'on a tenté de propos délibéré d'entraver toutes les négociations. J'ai constaté en effet qu'un important ministre de la Couronne de l'époque s'ingérait dans les affaires de cette société de la Couronne, qui aurait dû échapper à toute intervention du gouvernement, dans le dessein de bloquer des négociations pouvant aboutir à une vente.

Je tiens à préciser, monsieur l'Orateur, que je ne prends pas parti, dans cette motion, pour ou contre la vente de réacteurs Candu à l'étranger. Il appartient au gouvernement de décider s'il convient ou non d'en vendre, mais j'en ai assez de ce régime de deux poids deux mesures. Je crois sincèrement que nous devons décider une fois pour toutes si nous allons nous lancer dans ce marché. J'estime aussi que nous avons un des meilleurs réacteurs qui soit, et, à mon avis, si nous ne vendons pas nos réacteurs, la France, l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays vendront les leurs.

Bien que je ne défende pas dans ma motion le bien-fondé de la vente de nos réacteurs, j'estime que le gouvernement devrait énoncer clairement sa politique en la matière. Nous ne devrions pas nous trouver dans une situation où il semble tout au moins qu'un ministre de la Couronne se soit ingéré dans les affaires d'une entreprise indépendante pour empêcher des négociations.

Par pure coïncidence, des représentants argentins se trouvaient cette semaine à Ottawa. Je n'ai pas eu l'occasion de les rencontrer, mais ils ont bien dit à d'autres députés que les interventions de notre gouvernement empêchaient le gouvernement de l'Argentine de communiquer avec les représentants canadiens et de conclure des affaires. Ce que j'essaie d'obtenir, c'est que le gouvernement décide clairement de ce qu'il veut ou ne veut pas. Je n'aime pas l'idée qu'un ministre de la Couronne puisse déterminer lui-même avec quels pays le Canada fera affaire.

● (1710)

J'ai déjà signalé que des représentants de la Chine étaient mentionnés dans le rapport, ce qui semble indiquer que nous sommes prêts à traiter avec la Chine. Pour ma part, je suis tout à fait d'accord, mais je me demande en même temps pourquoi nous avons tout fait pour ne pas faire affaire avec Taïwan. Je sais que, ces derniers jours, deux motions ont été présentées à la Chambre au sujet de certaines choses qui se

passent à Taïwan, mais quelqu'un peut-il vraiment affirmer que ce qui s'y produit est vraiment pire que ce qui se passe dans d'autres pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales? Cela me trouble de voir que le gouvernement ou certaines personnes fassent deux poids et deux mesures pour décider avec quels pays le Canada fera affaire et de quelle façon. Si nous voulons jouer aux purs, si nous refusons de traiter avec les gouvernements de pays qui ne se comportent pas comme nous croyons qu'ils devraient le faire, je pourrais l'accepter, mais à ce moment-là, il ne devrait pas y avoir d'exceptions. Selon moi, il est tout à fait injuste de faire deux poids et deux mesures à cet égard.

A mon avis, nous ne devons pas prendre des initiatives comme celles de l'année dernière, quand nous avons semblé compromettre une vente à l'Argentine en interrompant les négociations ou en empêchant les parties en cause de se rencontrer. Je comprends très bien les soucis que peut se faire le ministère des Affaires extérieures et le caractère délicat de ses rapports avec d'autres pays, mais selon moi, le Canada devrait pouvoir établir clairement les conditions auxquelles il fera affaire avec d'autres pays.

Par exemple, j'ai entendu certains commentaires ces derniers jours à propos de l'Afrique du Sud. Je ne veux certainement pas défendre l'Afrique du Sud, mais quelqu'un peut-il affirmer que ce qui se passe dans ce pays est plus grave que ce qui se passe ailleurs? Nous n'aimons pas en parler, parce que nous avons beaucoup à perdre sur le plan commercial et dans nos rapports avec ce pays.

Je n'ai pas fait inscrire ma motion au *Feuilleton* en pensant que j'obtiendrais les documents que je demandais. Quand je l'ai fait inscrire au *Feuilleton* pendant la dernière législature, elle s'adressait au gouvernement d'alors. Je ne m'attendais pas à recevoir les documents. Franchement, je ne m'attends pas à les recevoir du gouvernement actuel non plus et je comprends pourquoi.

**Une voix:** Pourquoi?

**M. Herbert:** Simplement parce que ces documents contiennent probablement des renseignements de nature confidentielle et privée. Je suis tout à fait disposé à accepter cette explication. Ma motion doit cependant porter sur tous les documents. Il m'est impossible de demander une communication en particulier. C'est pour cela que j'ai exprimé ma motion en ces termes.

Je trouve inacceptable qu'un ministre de la Couronne ait, semble-t-il, communiqué avec une société indépendante de la Couronne pour lui demander d'interrompre des pourparlers entre des sociétés privées canadiennes et l'EACL, afin que cesse toute discussion touchant la vente de matériel ou de dispositifs nucléaires, et pas nécessairement de réacteurs Candu; et que cette intervention ait apparemment eu pour but, en l'occurrence, d'empêcher une vente à l'Argentine. Encore une fois, je ne veux pas qu'il y ait d'équivoque. Je ne préconise pas la vente de réacteurs Candu à l'Argentine ou à n'importe quel autre pays, mais je prie instamment le gouvernement d'établir un principe qui soit le même pour tous les pays et non une double norme qui puisse sembler de bonne politique, qu'il s'agisse du gouvernement actuel ou de celui qui l'a précédé.